

## Marillet Infos

Mai - Juin 2024

### PIQUE-NIQUE COMMUNAL

Rendez-vous à l'espace de pique-nique le 13 juillet 2024 à 12h00.

Ce sera l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants et d'échanger sur les opérations et les projets en cours sur la Commune.

Chacun apporte son repas.

L'apéritif et la boisson seront offerts par la municipalité.



### MESSAGE DE LA GENDARMERIE - SÉCURITÉ SENIORS

Le 11 juin en matinée à Chantonay, deux hommes se présentent au domicile d'un couple de personnes âgées.

Ils prétendent être des agents communaux et viennent nettoyer les trottoirs.

Ils réclament 20 euros pour cette prestation et exigent un paiement par carte bancaire.

Peu de temps après leur départ, le couple s'aperçoit qu'il n'est plus en possession de sa carte bancaire.

Entre temps, les auteurs du vol ont réalisé plusieurs retraits d'espèces.

Ils étaient porteurs de masques chirurgicaux.

Les 5 règles d'or pour les seniors :



- 1 - Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus
- 2 - Je ferme toujours ma porte à clef
- 3 - Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide
- 4 - Je range mes clés de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr
- 5 - Au moindre doute, je compose le 17 pour alerter la gendarmerie ou la police.

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - HABITAT (PLUi-H)

Depuis le 3 juin 2024, la Commune ne dépend plus du Règlement National de l'Urbanisme (RNU) mais du Plan Local d'Urbanisme intercommunal-Habitat (PLUi-H).

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie via le lien suivant <https://www.pays-chatigneraie.fr/plui-h/>



Mairie - 14 rue des Ajoncs 85240 MARILLET

Tél : 02.51.00.46.34 / Courriel : [commune.marillet@orange.fr](mailto:commune.marillet@orange.fr) / Site internet : [www.village-marillet.fr](http://www.village-marillet.fr)  
Ouverture : mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00, jeudi de 14h30 à 17h00 (permanence du Maire)